



L'assurance Responsabilité Civile Professionnelle

L'assurance responsabilité civile professionnelle, également connue sous le nom de responsabilité civile professionnelle (RCPro), est une assurance destinée à protéger les professionnels contre les dommages qu'ils pourraient causer à des tiers dans le cadre de leur activité professionnelle et de l'exploitation collective de la société. Sa souscription est **obligatoire** (art. L1142-2 du code de la santé publique).

Protection financière €

1 - Indemnisation des patients :

assurer le dédommagement des patients en cas de dommages corporels, matériels ou immatériels causés par des erreurs, négligences ou fautes professionnelles.

2 - Prévention des pertes financières :

protéger le patrimoine en couvrant les coûts élevés des réclamations et litiges.



Attention l'assurance RC Pro ne couvre pas :

- Les actes intentionnels ou frauduleux.
- Les dommages causés hors du cadre professionnel.
- Les biens personnels non liés à l'activité professionnelle (ces derniers nécessitent une assurance distincte, comme une assurance habitation ou une assurance auto).

Sécurisation de l'activité professionnelle



1 - Sécurité juridique : offrir une couverture juridique incluant la prise en charge des frais de défense en cas de poursuites judiciaires, d'accusations de faute professionnelle ou de négligence.

2 - Pérennité de l'exercice : garantir la continuité de l'activité médicale en limitant les impacts financiers des sinistres, assurant ainsi la stabilité de la pratique.

Prévention et gestion des risques



1 - Analyse des risques : encourager la mise en place de pratiques et procédures visant à réduire les risques professionnels grâce à des audits et des conseils de prévention fournis par l'assureur.

2 - Gestion des sinistres : faciliter la gestion des réclamations et des sinistres grâce à l'expertise de l'assureur en matière de gestion des incidents médicaux.

Support psychologique et logistique



1 - Assistance : fournir un soutien en cas de crise, incluant des conseils et des services d'assistance pour gérer les situations délicates et les interactions avec les patients affectés.

2 - Formation : Offrir des formations et des ressources pour aider le médecin à se conformer aux meilleures pratiques et à réduire le risque d'erreurs.